



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03946

Numéro SIREN : 798 589 123

Nom ou dénomination : 2M2C

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2014 sous le numéro de dépôt 2871

Société par actions simplifiées au capital de 10 000 €
Siège social : 482 Avenue Guillaume Dulac
13600 LA CIOTAT
798 589 123 RCS MARSEILLE

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2014 CONSTATANT LA LIBERATION DU CAPITAL**

L'an deux mille quatorze,
Le 9 Février à 10H00

Les associées de la société 2M2C, Société par actions simplifiées au capital de 10 000 € divisé en 10 000 actions de 1 euro chacune, se sont réunies en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la présidence.

Sont présentes :

- Mme COZIC Marie-Christine née RONDEL, propriétaire de 3334 actions simplifiées
- Mme ROUMILHAC Sandrine propriétaire de 6666 actions simplifiées

Seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions simplifiées composant le capital de la Société, toutes décisions peuvent être prises valablement.

Madame COZIC, Présidente associée, prend la présidence de la séance.

La présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées
- Les statuts

La présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Alce

SN

ORDRE DU JOUR

- Libération du solde du capital Social

Puis, la présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des Associées, sur proposition de la présidence, décide de libérer le solde du capital, soit la somme de CINQ MILLE (5 000) EUROS, au prorata de la participation des associées, répartie ainsi :

- Par Madame Sandrine ROUMILHAC, la somme de 3 333 Euros
- Par Madame Marie-Christine COZIC née RONDEL, la somme de 1 667 Euros

Elle indique que la libération du capital intervient par virement.

L'assemblée Générale constate en conséquence que le capital est intégralement libéré à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les associés.

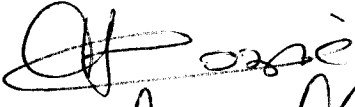

Madame Marie-Christine COZIC

Madame Sandrine ROUMILHAC

2M2C
Société par actions simplifiées au capital de 10 000 €
Siège social : 482 Avenue Guillaume Dulac
13600 LA CIOTAT
798 589 123 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE DU 9 FEVRIER 2014

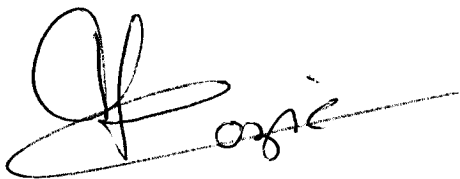
FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Madame Marie-Christine COZIC Née RONDEL 105 Avenue des Micocouliers 13100 LA CIOTAT	3334	3334	
2	Madame ROUMILHAC Sandrine ZA DE SIGNES -BP 726 - 83030 TOULON CEDEX 9	6666	6666	
	Totaux =====	10000	10000	=====

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence

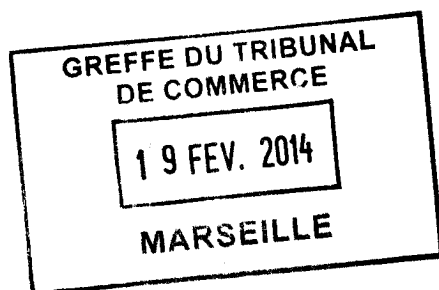
La présidente
Marie-Christine COZIC





SOLVIMO
RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

2M2C
482 Avenue Guillaume Dulac
13600 LA CIOTAT



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Emile Pollack
13006 MARSEILLE

La Ciotat, le 14 Février 2014

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une AG relative à la libération de notre capital, la SAS 2M2C.

Vous trouverez ci-joint un chèque de 19,15 € pour enregistrement.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées



Marie-Christine COZIC